

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2016 :

Convocations : 22/02/2016

Excusés : Messieurs Hugues FISCHER (procuration donnée à M. Christian DESPREZ) et Arnaud MARASI.

Compte de Gestion 2015 :

Les conseillers municipaux approuvent le compte de gestion 2015 qui présente un excédent au 31 décembre 2015 de 149 154.45 Euros.

Compte Administratif 2015 :

Les conseillers municipaux approuvent le compte administratif 2015 :

Dépenses de Fonctionnement	242 159.89
Recettes de Fonctionnement	400 571.42
Dépenses d'Investissement	161 351.32
Recettes d'Investissement	152 094.24

Affectation du résultat de fonctionnement :

Le conseil municipal,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT N-1	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RESTES A REALISER 2015 D R	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	- 41 158.05 €		31 900.97 €	140 000,00 € 122 531,24 €	- 17 468.76 €	- 26 725.84 €
FONCT	123 209.29 €	41 158.05 €	76 360.29 €			158 411.53 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	158 411.53
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (cpte 1068)	26 725.84
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (cpte 002)	131 685.69

Budget Primitif 2016 :

Les conseillers municipaux votent, à l'unanimité, le budget primitif présenté par le Maire :

Section de Fonctionnement	348 035.69 en dépenses et en recettes
Section d'Investissement	253 756.08 en dépenses et en recettes.

Travaux mairie :

- avancement : les cloisons et les doublages sont terminés, le carrelage est en cours. A l'extérieur, les travaux sont arrêtés pour le moment, les bétons désactivés ayant subi le gel, cette question devra être réglée avec le maître d'œuvre et l'entreprise concernée.
- Les persiennes de l'agence postale communale pourront être remplacées par un store. Les propositions de BGC ne sont pas encore parvenues.
- Réfection de la cour : l'entreprise MARTEL a fait 2 propositions : soit des enrobés, soit des pavés : le conseil choisit la solution des enrobés.
- Mobilier de la salle de convivialité : une somme de 3 500.00 Euros a été inscrite au budget primitif pour le mobilier (tables et chaises).

- Le conseil étudie le projet de kitchenette pour 2017.

ONF :

Le Maire donne le résultat des martelages effectués.

- Parcelles 11 et 12 : grumes sur pieds, coupe définitive : 153 m³
- Parcelles 45 et 46 : grumes sur pieds, 285 m³
- Parcelles 70 et 71 : grumes sur pieds 311 m³

Ces parcelles seront proposées à la vente en 2016

- Parcelles 18. 19. 20. 21. 26. 27 et 28 : les grumes ont été vendues en 2015, il reste 288 m³ de trituration qui intéressent un acheteur.
- Parcelles 56. 57 et 58 : en trituration, le volume estimé sera connu après les martelages du 10 mars 2016.
- Proposition de régie : le conseil accepte la vente en régie de 74 pieds pour environ 90 m³ d'érables sycomores, d'érables planes et d'alisiers.
- 29 chênes pour environ 60 m³ resteront dans les ventes sur pied.

Chasse : proposition de M. Philippe POLICE pour renouvellement location amiable :

Les baux arrivent à expiration le 31 mars 2016. Monsieur Philippe POLICE, locataire sortant des 2 lots, propose de louer pour 9 ans les 612 ha au prix de 25.00 € / ha. Le conseil municipal demande au Maire de négocier avec Monsieur POLICE au prix de 32.00 € / ha.

Demande de Monsieur Charles JOLLY :

Le Maire soumet aux conseillers municipaux les demandes de M. Charles JOLLY concernant les branchements de son pavillon situé 3 chemin de la Cure :

- branchement eau potable et eaux usées : le conseil municipal accepte la pose d'un compteur d'eau et d'un regard pour l'assainissement en limite de propriété.
- branchement électrique : les conseillers municipaux reconduisent la délibération prise le 3 avril 2002 accordant une subvention de 183.00 Euros pour tout nouveau branchement électrique.

Questions diverses :

Associations Foncières : Le Maire donne le compte-rendu des réunions récentes de l'Association Foncière de Vouécourt et de l'Association Foncière de Vignory.

Société de Pêche : le Maire donne le compte-rendu de la dernière assemblée générale.

CCAS : le Maire donne le compte-rendu de la réunion du 26 février 2016.

Gobelets : En prévision de l'interdiction prochaine de l'utilisation de gobelets jetables et pour apporter une aide aux associations locales, le conseil décide l'achat de gobelets réutilisables.

Boîte à livres : un projet de boîte à livres est proposé, il s'agit d'une boîte en libre accès : on dépose 1 livre et on en prend 1 autre.

Carte postale de Jacques DOYON : reçue dernièrement.

Feu d'artifice : Messieurs Philippe MANZONI et Gerrit DE WILDE s'inscriront au prochain stage de formation. La démonstration des feux est organisée à Nogent le 19 mars 2016.

Analyses d'eau : le Maire donne les résultats des dernières analyses effectuées.

Travaux murets : l'entreprise MESTRE a effectué les travaux prévus suivant le devis du 27 mars 2015 pour un montant de 3 108.00 Euros. Un supplément a été demandé pour les 2 murs hauts, leur couverture en tuiles a été refaite, le coût n'est pas connu à ce jour.

Recensement : le recensement de la population est terminé et s'est bien déroulé.

Horloge clocher église : un devis de la Société GRADOUX est en attente pour le remplacement d'un capteur, la pièce mécanique datant de 1960 est hors service.

Animation : les membres de la commission animation sont remerciés pour l'organisation du carnaval.

Arrêt de bus du TER : le conseil est informé par un usager d'un changement de place de l'arrêt de bus, changement non officiel. Le conseil s'oppose fermement à ce fait. Le Maire contactera la SNCF.